

## Généralisation des compteurs électriques « communicants »

Mercredi 28 septembre 2011

### Intervention d'Eric BESSON, Ministre chargé de l'Industrie, de l'Energie et de l'Economie numérique auprès du Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie

Monsieur le Député et dans quelques jours Monsieur le Sénateur Jean-Claude LENOIR,  
Monsieur le Sénateur Ladislav PONIATOWSKI, qui ont tous les deux co-présidé le comité « Linky »,  
Monsieur le Sénateur Xavier PINTAT, président de la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies,  
Monsieur le Président de l'ADEME [Philippe VAN DE MAELE],  
Madame la Présidente de la CNIL [Isabelle FALQUE-PIERROTIN],  
Monsieur le Médiateur de l'Energie [Denis MERVILLE],  
Monsieur le représentant de la Commission de Régulation de l'Energie,  
Mesdames et Messieurs les Présidents d'entreprises,  
Mesdames et Messieurs les Présidents d'associations et de fédérations,  
Messieurs les Directeurs généraux,  
Mesdames et Messieurs,

Je vous ai invités pour vous annoncer les décisions du Gouvernement sur le déploiement en France de compteurs électriques de nouvelle génération.

**Je vais tout de suite lever le suspense : oui, le Gouvernement a décidé la généralisation du compteur « Linky » qu'a expérimenté avec succès ERDF pendant un an.** Je transmettrai dès demain au Conseil supérieur de l'énergie un projet d'arrêté relatif aux spécifications techniques du compteur.

#### **1. Cette décision fait suite à une expérience à très grande échelle.**

ERDF a mené une expérimentation dans les régions de Lyon et de Tours entre mars 2010 et mars 2011, en concertation avec tous les acteurs. Je tiens aussi à saluer la démarche des entreprises locales de distribution qui se sont associées à cette expérimentation. Au total, 300 000 compteurs ont été déployés et testés.

Les résultats de l'expérimentation ont donné lieu à une étude technico-économique détaillée diligentée par la CRE, qui en a publié les résultats en juillet.

J'ai tenu à compléter cette expertise technique par une concertation la plus large possible. C'est pourquoi j'ai installé le 4 mai dernier un comité présidé par le député Jean-Claude LENOIR et le sénateur Ladislav PONIATOWSKI, associant l'ensemble des parties-prenantes, dont les consommateurs.

#### **2. Le constat est très clair : l'expérimentation a été un succès.**

Les résultats techniques de l'expérimentation ont été très bons : seuls 0,7% des compteurs ont fait l'objet de réclamations. ERDF a ainsi pu tester avec succès les principales hypothèses du projet.

Forts de ces résultats, tant la CRE que le « comité Linky » ont recommandé au Gouvernement la généralisation du compteur, dont le déploiement va profiter en tout premier lieu au consommateur.

#### **3. Ce nouveau compteur va faciliter la vie des Français et leur permettre d'être acteurs de leur consommation.**

Le compteur « communicant » permettra la télé-relève, en temps réel. Le passage d'un agent chaque année ne sera plus nécessaire. ERDF pourra réaliser à distance beaucoup d'opérations, notamment de dépannage, ce qui améliorera les services à l'utilisateur.

## Généralisation des compteurs électriques « communicants »

De plus, le déploiement de Linky va permettre de mettre à disposition des Français leurs données de consommation. C'était une demande des associations de consommateurs et je l'ai entendue. Je souhaite que soit proposée une offre gratuite de services suffisamment étoffée.

Je vous annonce que tous les fournisseurs d'électricité en France ont décidé, à ma demande, de s'engager à proposer des services concrets aux consommateurs. Cet engagement est matérialisé par une charte que l'Union Française de l'Electricité me remettra dans quelques instants.

Les consommateurs pourront ainsi accéder, à chaque instant, à deux ans d'historique de consommation, mois par mois. Les consommateurs seront aussi alertés gratuitement par leur fournisseur d'électricité en cas de dépassement d'un seuil fixé avec lui.

Les fournisseurs d'électricité s'engagent également à proposer aux consommateurs d'électricité des conseils personnalisés gratuits, s'appuyant sur les informations fournies par le compteur « communicant ».

De plus, je vous annonce que je vais soumettre à la concertation dès demain un projet de décret d'application de la loi NOME sur la mise à disposition gratuite d'information de consommation. Ce décret concernera tous les consommateurs et donc aussi les compteurs actuels.

Pour l'avenir, je demande aux fournisseurs de développer et proposer des services adaptés plus évolués pour aider les ménages à optimiser et maîtriser leur consommation d'électricité.

#### 4. En outre, le déploiement du nouveau compteur sera gratuit pour le consommateur.

En effet, selon l'étude menée par la CRE, le projet sera équilibré financièrement pour ERDF. C'est-à-dire que les surcoûts liés au déploiement seront compensés par les gains de productivité qu'ils permettront. Dans ce contexte, le Gouvernement a demandé à ERDF de financer intégralement ces surcoûts.

#### 5. Ces compteurs de nouvelle génération constitueront plus généralement un atout pour l'ensemble du système électrique.

Ils vont en effet contribuer à la stabilité du réseau et favoriser le développement des énergies renouvelables en France.

#### 6. Nous devons donc œuvrer collectivement pour le succès de son déploiement, dans la durée.

Avec 35 millions de compteurs à déployer, le projet « Linky » est le plus ambitieux plan de déploiement de compteurs « communicants » dans le monde.

Pour assurer son succès, la démarche de concertation doit se poursuivre. Le comité « Linky » va devenir un comité de suivi du déploiement, associant l'ensemble des parties-prenantes.

Je tiens à ce que ce comité travaille en priorité sur les services à développer dans l'habitat, pour lesquels des expérimentations seront menées. Il s'agira aussi de s'assurer que les recommandations de la CNIL sur le respect de la confidentialité des données sont parfaitement mises en œuvre lors du déploiement.

Le comité aura également pour mission de contribuer à l'optimisation du déploiement industriel. Cela veut dire en particulier orchestrer le passage de la technologie actuelle « G1 » à la technologie « G3 » qui a été quasi-unanimement reconnue comme la technologie d'avenir dans les débats du comité. Les sept premiers millions de compteurs seront déployés en G1, la suite dépendra de la maturité du G3. Nos industriels pourront ainsi se positionner sur une technologie porteuse d'avenir à l'export. Et au global, le déploiement devrait permettre la création d'environ 10 000 emplois en France.

Enfin, il nous faudra mettre en place un cadre réglementaire et régulateur permettant à ERDF de financer le déploiement. Ce chantier sera mené dans les prochains mois par le Gouvernement en concertation avec la CRE, ERDF, des élus et des représentants des autorités concédantes. Dès que ce chantier sera achevé, et j'ai bon espoir que cela aille vite, ERDF pourra lancer l'appel d'offres pour la fourniture des compteurs.

## Généralisation des compteurs électriques « communicants »

Je compte sur la **mobilisation collective** de **tous** les acteurs pour que le déploiement de ces **35 millions** de compteurs, qui représentent un investissement de l'ordre de **4,3 milliards d'euros** pour ERDF, soit un **succès**. Ce succès sera au bénéfice du **consommateur**, du **système électrique** dans son ensemble, ainsi que de **l'industrie française**. Je vous remercie.

\* \* \*  
\* \*